
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 10 FÉVRIER 2016, 20 HEURES
À LA SALLE DU CONSEIL

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX :
 - 4.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 20 JANVIER 2016;
 - 4.2. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL CULTUREL DU 15 OCTOBRE 2015;
 - 4.3. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA RURALITÉ DU 29 SEPTEMBRE 2015;
 - 4.4. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA RURALITÉ DU 2 FÉVRIER 2016;
 - 4.5. RÉUNION DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 19 JANVIER 2016;
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES;
6. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
 - 7.1. AVIS DE LA MRC SUR DES DOCUMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX :
 - 7.1.1. Municipalité de Massueville;
 - 7.1.2. Municipalité de Saint-David;
 - 7.1.3. Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;
 - 7.2. PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS :
 - 7.2.1. Désignation de la MRC de Brome Missisquoi comme délégataire dans le cadre de ce programme;
 - 7.2.2. Consentement envers l'Agence forestière de la Montérégie comme mandataire;
 - 7.2.3. Approbation de l'Entente de délégation concernant la gestion de ce programme et autorisation de signature;
 - 7.3. DEMANDE DE RECONDUCTION DU PROGRAMME « ACCÈSLOGIS QUÉBEC »;
8. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
 - 8.1. RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT NUMÉRO 251-16 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 243-15 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE (RCI) NUMÉRO 130-12 AFIN D'Y INTRODUIRE DES DISPOSITIONS RELATIVES AU REBOISEMENT;
 - 8.2. RÈGLEMENT NUMÉRO 252-16 MODIFIANT LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR);
9. COMPTABILITÉ :
 - 9.1. CONFIRMATION DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES;
10. ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET ACTIVITÉS À CARACTÈRE SUPRALOCAL :
 - 10.1. MODIFICATION À LA POLITIQUE DE GESTION (ARTICLE 5.1);
11. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES :
 - 11.1. RÉPARTITION DES SOMMES POUR L'ANNÉE 2016;
 - 11.2. GESTION DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT :
 - 11.2.1. Ouverture d'un compte au nom de la MRC pour la gestion du FLI et désignation des signataires;
 - 11.2.2. Documents à fournir mensuellement par le CLD;
 - 11.3. ADOPTION DES POLITIQUES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ENTENTE RELATIVE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES;

12. GESTION CONTRACTUELLE :

- 12.1. AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LES TRAVAUX DE COURS D'EAU 2016;
- 12.2. AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES PUBLIC EN VUE DE L'OCTROI D'UN CONTRAT DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES;
- 12.3. AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES RECUEILLIES À L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL;

13. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

- 13.1. ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2013-08-197 RELATIVE À L'OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN SUR LE BOULEVARD POLIQUIN (ÉCOCENTRE);

14. PACTE RURAL :

- 14.1. DEMANDE D'AUTORISATION POUR TROIS PROJETS :
 - 14.1.1. Biophare;
 - 14.1.2. Municipalité de Saint-Robert;
 - 14.1.3. Ville de Saint-Ours;
- 14.2. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DU MONTANT ACCORDÉ À LA RURALITÉ (2014-2015 ET 2015-2016);

15. POLITIQUE CULTURELLE :

- 15.1. AUTORISATION DE SIGNER LES CONTRATS AVEC LES ARTISTES DANS LE CADRE DE FOUDL'ART;

16. PROJETS SPÉCIAUX :

- 16.1. ADOPTION D'UN NOUVEAU MODE DE CONVOCATION POUR LES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC;
- 16.2. CONTRIBUTION FINANCIÈRE À DIVERS ORGANISMES POUR LA RÉALISATION DE PROJETS;
- 16.3. AUTORISATION, S'IL Y A LIEU, SIGNATURE D'UN BAIL POUR UN ENTREPÔT;
- 16.4. REPRÉSENTATION DE LA MRC À LA COUR DES PETITES CRÉANCES;

17. SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE :

- 17.1. DÉPÔT DU RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES;

18. TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL :

- 18.1. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU STACR;
- 18.2. CONFIRMATION DU MANDAT DU STACR ET DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES;

19. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;

20. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;

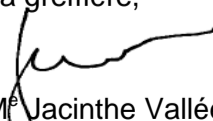
21. EXAMEN DES INVITATIONS;

22. AFFAIRES NOUVELLES :

- 22.1. _____
- 22.2. _____
- 22.3. _____
- 22.4. _____

23. PÉRIODE DE QUESTIONS;

24. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La greffière,

M^{re} Jacinthe Vallée